

**Personne de contact :**

Henri Krecké  
Secrétaire communal  
henri.krecke@differdange.lu  
Téléphone : 58 77 1 – 1214  
Fax : 58 77 1 – 1210

Aux membres du Conseil communal de  
la Ville de Differdange

**Objet : convocation à la séance du conseil communal du 16 septembre 2020 organisée à « l'Aalt Stadhaus » à Differdange**

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 16 septembre 2020, à 08.00 heures, dans la grande salle au 1<sup>er</sup> étage de « l'Aalt Stadhaus » à Differdange avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

**Séance publique :**

- 1) Désignation du lieu de réunion des séances du conseil communal.
- 2) Communications du collège des bourgmestre et échevins – e.a. rapport d'activités du 1535° Creative Hub de l'exercice 2019.
- 3) Présentation des nouvelles stratégies et mesures du pacte climat.
- 4) Projets communaux : aménagement d'un gîte d'hébergement à Lasauvage dans le cadre du « Red-Rock-Trail » – devis, plans et crédit spécial, article budgétaire 4/430/221312/20020 accompagné d'une proposition de classement comme patrimoine national d'une rangée de maisons d'habitation sises Place de Saintignon à Lasauvage.
- 5) Procédure de consultation relative au projet d'abrogation du plan directeur sectoriel « décharges pour déchets inertes » (PSDDI), procédure prévue à l'article 12 de la loi du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire – avis du conseil communal.
- 6) Finances communales :
  - a) 1<sup>re</sup> modification ordinaire de l'exercice 2020 ;
  - b) diverses augmentations/diminutions de crédits extraordinaires.
- 7) Ecole de Musique : règlement d'ordre intérieur destiné aux enseignants.
- 8) Organigramme du personnel : diverses adaptations au service technique, au service d'éducation et d'accueil, au département informatique et au service « Senior+ » du département social.
- 9) Actes et conventions :
  - a) acte notarié pour l'acquisition d'un terrain avec hangar au lieu-dit « Auf Rettelbour » à Oberkorn ;

Convocation à la séance du conseil communal du 16 septembre 2020

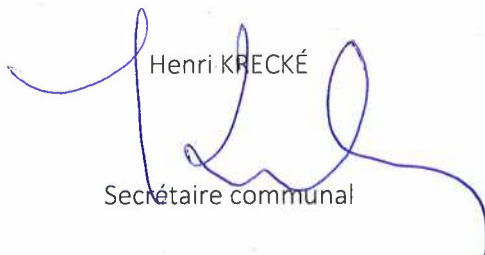
---

- b) constitution de servitudes de passage au lieu-dit « Rue Emile Mark » à Differdange (projet Gravity) ;
  - c) convention de servitude avec la s.a. CREOS Luxembourg pour une place au lieu-dit « Mathendahl » à Niederkorn ;
  - d) convention avec l'État pour organiser la scolarisation locale spécialisée d'élèves du cycle 1 de l'enseignement fondamental au sein d'une classe du Centre de Logopédie ;
  - e) contrat de louage portant mise à disposition de biens immeubles et convention de transfert de biens meubles avec annexes signés avec le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) ;
  - f) 1<sup>er</sup> avenant au contrat de bail signé avec l'Office social de Differdange ;
  - g) contrat de bail d'un local commercial situé au n° 4 avenue de la Liberté à Differdange ;
  - h) contrat de bail d'un atelier d'artiste à Lasauvage ;
  - i) contrats de bail d'un espace de création au 1535° Creative Hub ;
- 10) Règlements communaux : règlements temporaires de circulation.
- 11) Changements au sein des commissions consultatives.
- 12) Autorisation d'ester en justice accordée au collège échevinal par rapport à une transformation non-conforme d'une maison d'habitation.

Séance non-publique :

- 1) Personnel communal :
- a) démission d'une éducatrice graduée ;
  - b) nominations définitives de fonctionnaires communaux ;
  - c) nomination au poste de coordinateur de l'organisation du personnel, carrière A1 de l'employé communal ;
  - d) nomination d'un employé communal, carrière A1 au service technique ;
  - e) supplément personnel en faveur d'un chef de file, carrière H2 suivant convention collective des travailleurs des communes du sud ;
  - f) décisions de classement de chargés de cours de l'école de musique ;
  - g) nomination dans un groupe de traitement supérieur suivant le mécanisme temporaire mis en place pour les fonctionnaires communaux.
- 2) Personnel enseignant : ratification de l'occupation des postes des listes 2 des instituteurs et chargés de cours.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Henri KRECKÉ  
  
Secrétaire communal

Christiane BRASSEL-RAUSCH

  
Bourgmestre